

# L'orientation après la classe de 3ème

# Orientation en 3 étapes

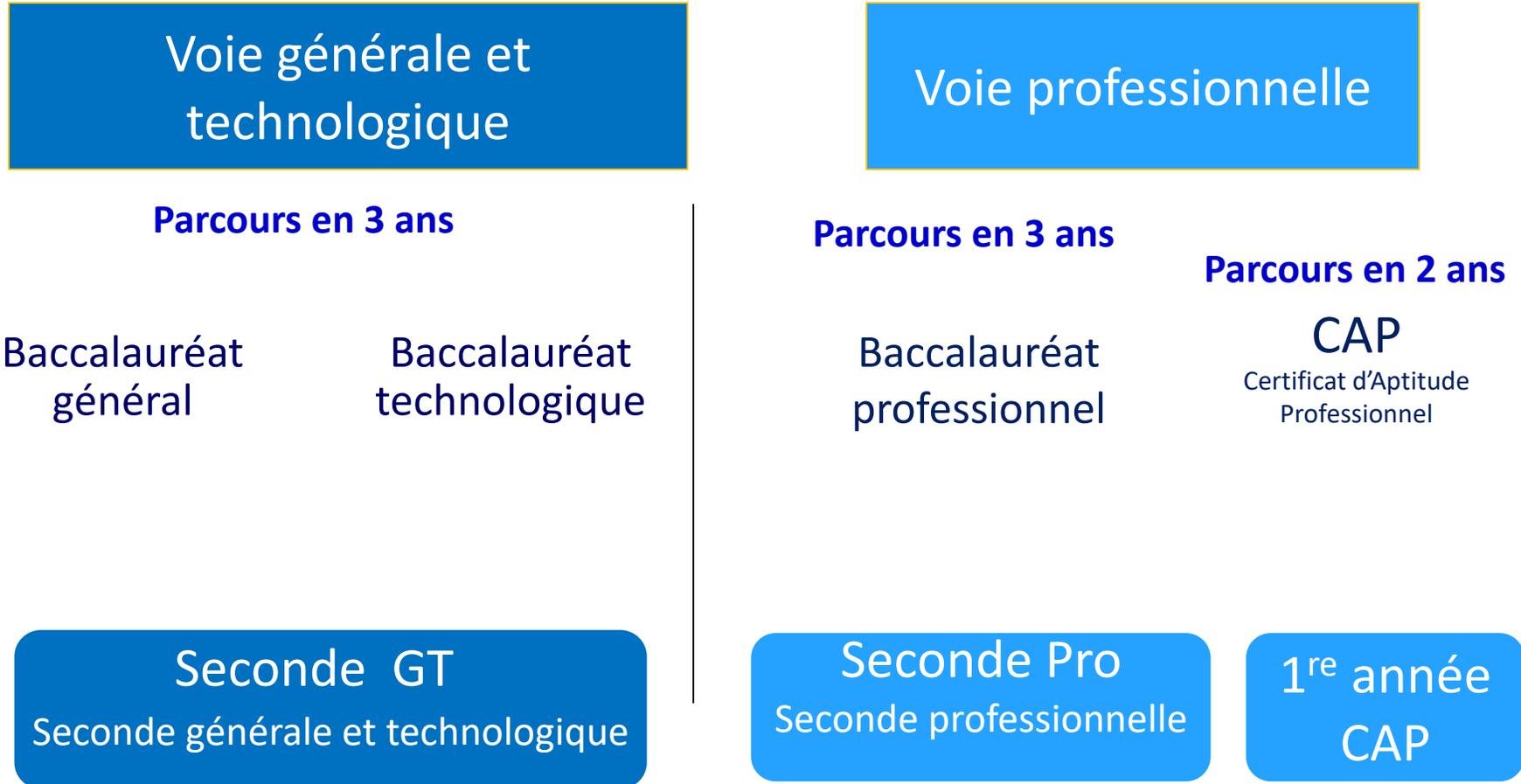
- I. Le temps de la réflexion : je construis mon projet, je m'informe, je réfléchis....
- rendez-vous avec le Psy En, le professeur principal
- Séance d'information en classe par le Psy En
- Kiosque Onisep au CDI
- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- [Site Cio Montbrison](#)
  
- II. Le temps du dialogue : Vous exprimez vos intentions provisoires d'orientation (fiche dialogue ou téléservices educonnect TSO) Janvier /Février
- Choix entre 2<sup>nde</sup> générale et technologique, 2<sup>nde</sup> professionnelle, première année de CAP. Le conseil de classe formule des propositions provisoires d'orientation.

# Les 3 grandes étapes du projet (2/2)

III. Le temps du choix, vous indiquez vos vœux définitifs d'orientation (téléservice orientation ou fiche dialogue) **Mai**

- En parallèle, vous précisez vos choix de formation et d'établissement (téléservice affectation TSA ou dossier papier)
- Le dernier conseil de classe donne une **décision d'orientation**, si non conforme au choix des familles, rencontre avec le chef d'établissement. **Juin**
- Consultation de la **notification d'affectation** (téléservice affectation ou dans le collège) Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité.
- A sa réception, vous inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué : **Début Juillet**

# Deux voies d'orientation, quatre diplômes différents



Classe de troisième

**La seconde  
générale et  
technologique**

# Classe de seconde générale et technologique

approfondissement des matières générales de 3e

**Un tronc commun de 26h30** par semaine :

Français	4h
Mathématiques	4h
Histoire Géographie	3h
Langues	5h30
Physique chimie	3h
Sciences et vie de la terre	1h30
<b>Sciences économiques et sociales (Nouveau!)</b>	1h30
EPS	2h
<b>Sciences numériques et technologiques (Nouveau!)</b>	1h30
Enseignement moral et civique	0h30 (18h réparties sur l'année)

**+ un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève dont 54h sont dédiées à l'information et à l'orientation (cf Guide Accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique en classe de seconde)**

+ deux enseignements optionnels maximum

# La voie Générale et Technologique

## 1 série Générale:

- Notions abstraites, théoriques
- Culture générale
- Études longues

## 8 séries Technologiques

- Projets concrets
- Équilibre général/technologique
- Études courtes

Seconde GT

Seconde générale et technologique

.ENSEIGNEMENTS COMMUNS	.HORAIRE S
.Français	.4 h
.Histoire-géographie	.3 h
.LVA et LVB (enveloppe globalisée)	.4 h 30
.Éducation physique et sportive	.2 h
.Enseignement scientifique • Physique-Chimie + SVT • + Mathématiques (quand pas d'EDS Math)	.2 h 1h30
.Enseignement moral et civique	.18 h/an
.Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe (enveloppe globalisée)	.54 h/an

**Info +**

**LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (EDS)**

En classe de première, les élèves doivent choisir 3 EDS. S'informer sur les spécialités proposées par le lycée et sur les combinaisons possibles.

**LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS**

Les enseignements optionnels (1 au choix en 1<sup>re</sup> et 2 au plus en T<sup>le</sup>) permettent aux élèves de compléter leur formation en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets de poursuite d'études.

3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRE S
Arts	4 h
Biologie-écologie	4 h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	4 h
Histoire-géographie	4 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h
Langues, littératures et cultures étrangères	4 h
Littérature et LCA	4 h
Mathématiques	4 h
Numérique et sciences informatiques	4 h
Physique-chimie	4 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h
Sciences de l'ingénieur	4 h
Sciences économiques et sociales	4 h
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h

## CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note finale

**60%**  
de la note finale

## ÉPREUVES FINALES



**10%** de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale



**30%** de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en première  
1 série en terminale



**1** épreuve anticipée  
**en première**  
Français écrit et oral



**4** épreuves finales  
**en terminale**  
Enseignements de spécialité (2)  
Philosophie  
Oral final



- **Les baccalauréats technologiques**

# 8 bacs technologiques



## STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie et  
du Développement Durable



## STL

Sciences et Technologies de  
Laboratoire



## STMG

Sciences et Technologies du  
Management et de la Gestion



## ST2S

Sciences et Technologies de la Santé  
et du Social



## STD2A

Sciences et Technologies du  
Design et des Arts Appliqués



## STAV

Sciences et Technologies de l'Agronomie et  
du Vivant



## STHR

Sciences et Technologies de  
l'Hôtellerie et de la Restauration



## S2TMD

Sciences et Techniques du Théâtre de  
la Musique et de la Danse

# Les bacs technologiques

Toutes les séries\*

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

\* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

2 spécialités Terminale

**STMG**  
Sciences  
et technologies  
du management  
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

**ST2S**  
Sciences  
et technologies  
de la santé  
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

**STHR**  
Sciences  
et technologies  
de l'hôtellerie et  
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

**STI2D**  
Sciences  
et technologies  
de l'industrie et  
du développement  
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

**TMD**  
Techniques  
de la musique  
et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

**STL**  
Sciences  
et technologies  
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

**STD2A**  
Sciences  
et technologies  
du design et  
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

**STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )

## CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note  
finale

**60%**  
de la note  
finale

## ÉPREUVES FINALES



**10%** de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale



**30%** de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en première  
1 série en terminale



**1** épreuve anticipée  
**en première**  
Français écrit et oral



**4** épreuves finales  
**en terminale**  
Enseignements de spécialité (2)  
Philosophie  
Oral final

# Lycées de secteur proposant bacs technologiques

- **Bac STMG** : Lycée A. Camus Firminy, Lycée Beauregard Montbrison, Lycée Mauriac Andrézieux
- **Bac STI2D** Lycée J Holtzer, Firminy, Lycée Beauregard Montbrison, Lycée Mauriac Andrézieux
- **Bac STAV** Campus Agronova, Précieux
- **Bac STHR** Lycée privé le Renouveau St Genest Lerp
- **Bac STD2A** Cité scolaire Monnet Fourneyron, St Etienne
- **Bac STL** Lycée H.D'Urfé St Etienne
- Lycée A.Thomas, Roanne
- **Bac S2TMD** Lycée St Exupéry, Lyon (4è)

# La voie professionnelle

## LA VOIE PROFESSIONNELLE

### Diplômes

- ↘ **CAP** en 2 ans : (3ans pour les élèves ULIS et Allophones)
- ↘ **Bac pro** 3 ans : (poursuite possible dans le supérieur)

### Programme

- ↘ des **cours généraux**, en relation avec le métier,
- ↘ la moitié de l'emploi du temps en **cours techniques et professionnels** (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)

Des périodes d'immersion en milieux professionnels (Stages)

### Statut

- ↘ scolaire : **élève** au lycée
  - ↘ salarié : **apprenti-e** en alternance entre CFA ou lycée et entreprise
- Nécessité de trouver un patron pour signer un contrat d'apprentissage

- ↘ **Mise en place de familles de métiers pour les bac pro**

# FAMILLES DE METIERS

**2<sup>nde</sup> Pro** : Acquisitions de compétences professionnelles communes de la famille

**1<sup>re</sup> Pro** : Choix de la spécialité du bac pro : acquisitions de compétences professionnelles liées à la spécialité  
Choix du mode d'étude initial ou apprentissage

**Terminale pro** : acquisitions de compétences professionnelles liées à la spécialité  
Choix entre module poursuite d'études ou module aide à l'insertion professionnelle

# Exemple de famille de métiers

Métiers de la relation client concerne 3 bacs pro

Bac pro Métiers de l'accueil

Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A : Animation et gestion de l'espace commercial

Bac pro Métiers du commerce et de la vente option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

**Il est conseillé de demander directement l'établissement qui propose le bac pro souhaité**

# Exemple de Famille de métiers /LP Desgranges Andrezieux

## 2<sup>nd</sup>e Famille Métiers du numérique et de la transition énergétique

1<sup>re</sup> Bac pro Métiers de l'électricité et de ses  
environnements connectés

1<sup>re</sup> Bac pro Systèmes numériques

1<sup>re</sup> Bac pro Technicien du froid et du  
conditionnement d'air

# Pour aider dans les choix

Stage d'observation

Forum de la voie pro (15 Février)

Mini-stages en lycée professionnel

Journées portes ouvertes dans les établissements

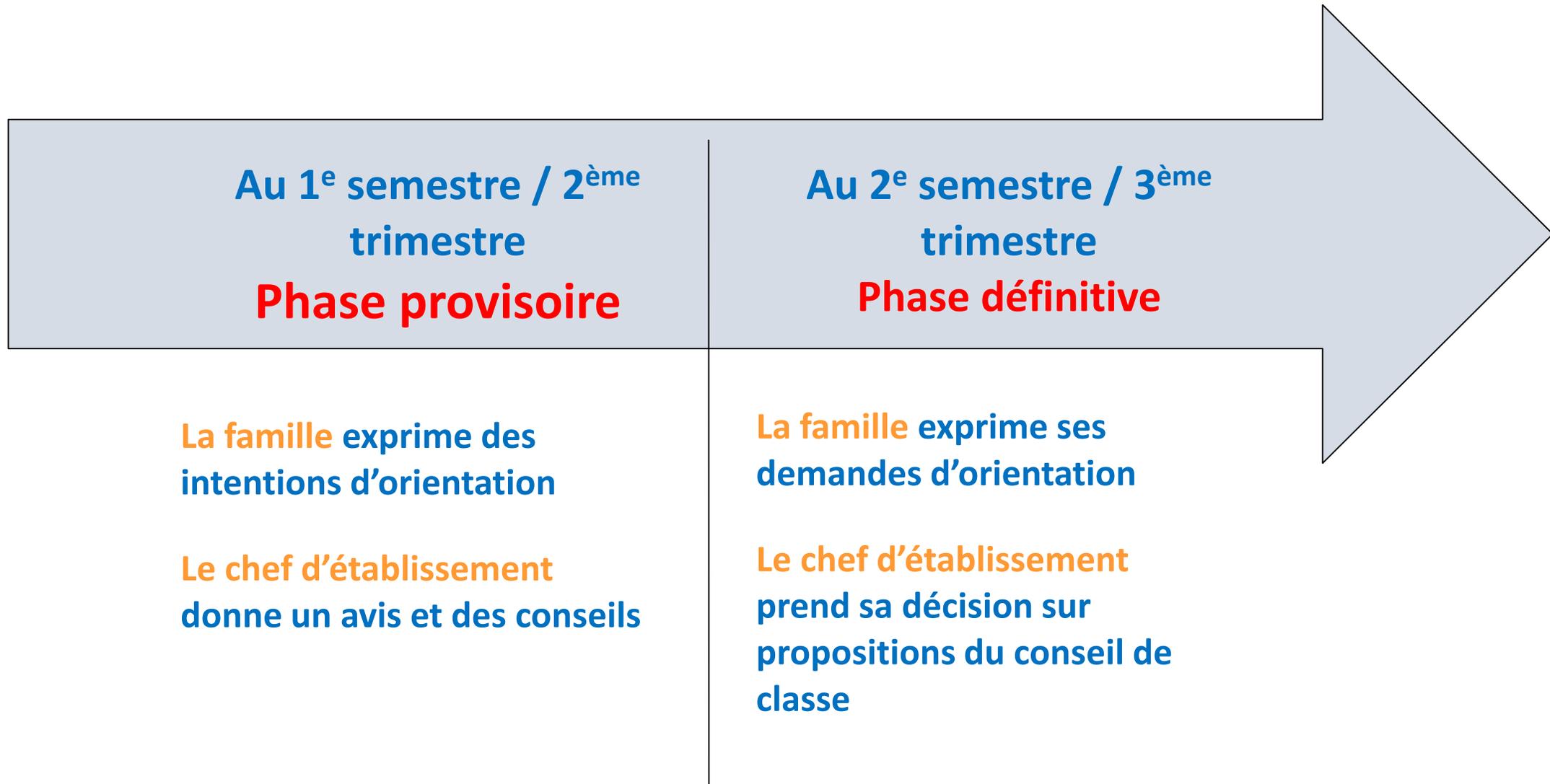
Brochure après la 3<sup>ème</sup> de la Région

Rencontres avec le/la Psychologue de l'Éducation nationale

# Les procédures d'orientation

**En attente des textes académiques concernant les  
procédures d'affectation pour 2024.**

# Les vœux d'orientation



# Affectation en 2nde Générale et Technologique

Les lycées d'enseignement général et technologique sont sectorisés. C'est la carte scolaire. Elle assure aux élèves de l'académie, **en fonction de l'adresse de leur domicile**, un accès prioritaire au lycée **du secteur géographique**.



# Affectation en 2nde Professionnelle, première année de CAP

Les notes de 3<sup>e</sup> et les compétences comptent pour l'entrée au lycée



Des coefficients sont appliqués aux notes selon la formation ou la spécialité.

Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations.

Il est donc **fortement conseillé de se porter candidat dans plusieurs établissements pour une même formation**

(nécessité de transport, d'internat...).

# Orientation puis affectation

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)



**ATTENTION !** Le nombre de places est **limité**  
pour les demandes en lycées professionnels

**En juin** tri et classement informatisés des candidats

# Permanences des Psychologues de l'Éducation nationale

Prise de rendez-vous au CIO de Montbrison au 04 77 58 53 77 ou en établissement scolaire lors des permanences.

*Mme Voillemet : Collège E.Falabrègue: jeudi toute la journée  
CIO de Montbrison: Mercredi matin*

*Permanences des Psy En au Cio de Montbrison pendant les vacances scolaires.*